



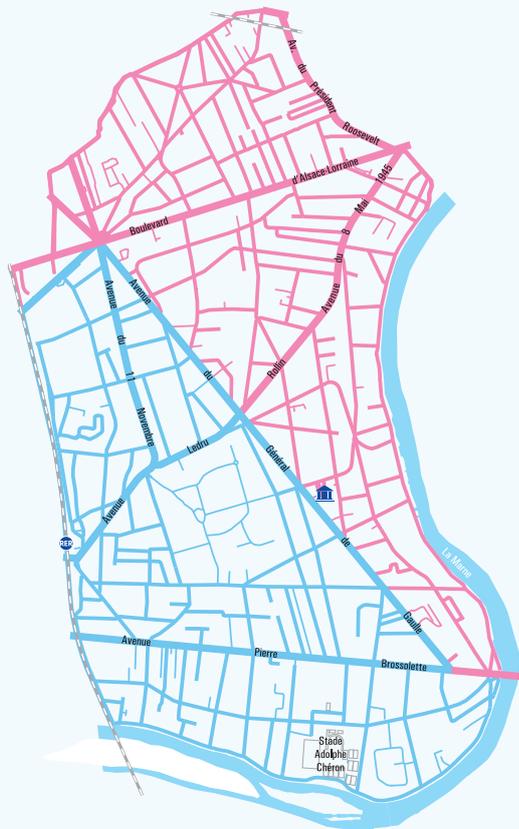
PLANNING DE LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS 2022

LE PERREUX-SUR-MARNE

Tous mobilisés pour le tri et l'environnement !



Collecte des ordures ménagères



BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Nous vous remercions de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.

Les bacs doivent être sortis **après 20h, la veille** de la collecte.



 Lundi matin
Vendredi matin

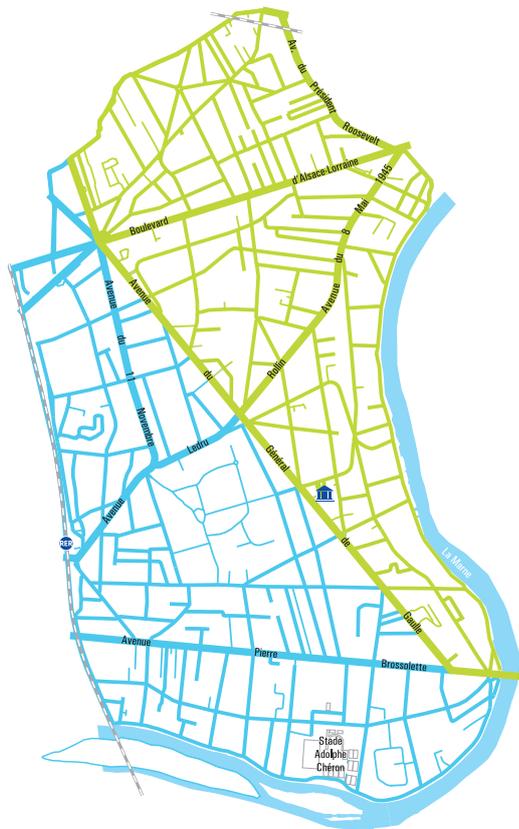
 Mardi matin
Samedi matin



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac gris ?

Rendez-vous page 8 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

Collecte des emballages



BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES

Le bac jaune dit oui à **tous les emballages** et à **tous les papiers** !
Les bacs doivent être sortis **après 20h, la veille** de la collecte.



Mercredi matin



Jeudi matin



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac jaune ?

Rendez-vous page 7 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

Collecte du verre



BAC VERT : VERRE

La collecte est effectuée **une semaine sur deux** suivant votre secteur.

Les bacs doivent être sortis **avant 12h, le jour** de la collecte.

Semaines impaires

- Mardi après-midi
- Vendredi après-midi

Semaines paires

- Mardi après-midi
- Mercredi après-midi
- Jeudi après-midi
- Vendredi après-midi

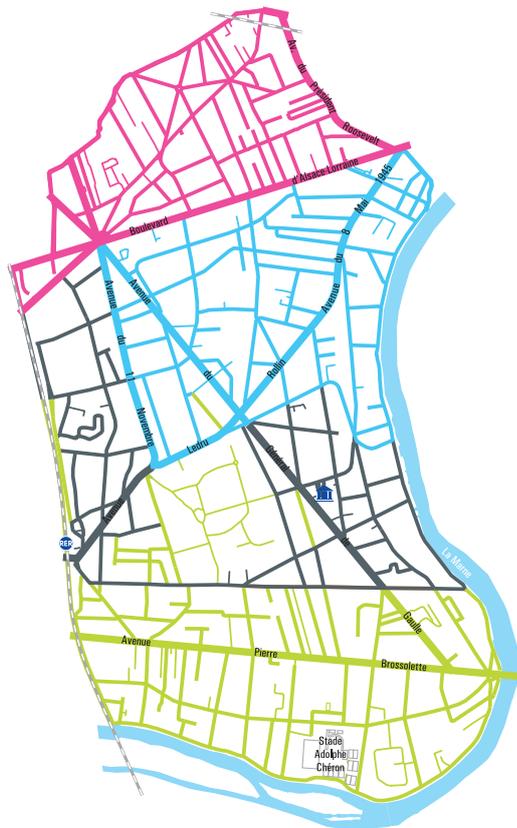


i

Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac vert ?

Rendez-vous page 7 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

Collecte des végétaux



SAC : VÉGÉTAUX

La collecte des végétaux s'effectue **en porte-à-porte du 15 mars au 30 novembre** puis **sur rendez-vous du 30 novembre au 15 mars**. Vous pouvez prendre rendez-vous au 01 48 71 59 13 ou environnement@pemb.fr

Les sacs doivent être sortis **avant 12h, le jour** de la collecte.



-  Lundi après-midi
-  Mardi après-midi
-  Mercredi après-midi
-  Jeudi après-midi

Mais pensez aussi au compostage !

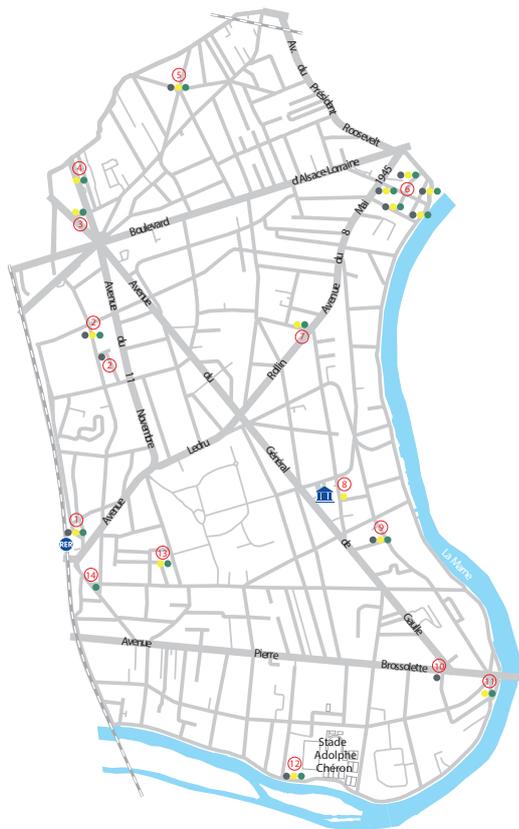
Demandez un composteur et/ou un lombricomposteur au **01 48 71 59 13** ou à environnement@pemb.fr.



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre sac ?

Rendez-vous page 8 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

Bornes d'apport volontaire



Ordures ménagères, emballages et verre, retrouvez toutes les bornes d'apport volontaire de votre ville :

1. Place de la République
2. 136 et 138 rue de Metz
3. Rue de la Croix d'Eau
4. 277 avenue du Général de Gaulle
5. Rond point des Joncs Marins
6. Zac du Canal : rue de l'Embarcadère, rue du Canotage, rue de la Dame de Nage, rue des Rameurs, rue des Bateliers
7. Rue Louis Gourlet
8. Allée de Bellevue
9. Allée Léonide
10. Villa Meyer
11. Parking rue de la Rivière
12. 62 quai de l'Artois
13. Rue Jean d'Estienne d'Orves
14. Rue de Tannebourg

 Verre

 Ordures ménagères

 Emballages



Comment bien trier mes déchets ?

BAC VERT : VERRE

Parce que le verre est **100% recyclable**, nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10 ! Merci de **bien les vider et de les jeter en vrac**.



Bouteilles en verre
(eau, huile, jus de fruit, alcool,...)



Bocaux, pots et flacons en verre
(conserves, yaourts, miel, épices,...)



! La vaisselle, les ampoules, et les éclats de miroir et de vitre **ne doivent pas être déposés dans le bac vert**. Vous pouvez les apporter en déchèterie.

BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES

Inutile de laver vos emballages (l'eau est aussi une ressource à préserver), il suffit de **bien les vider et de les jeter en vrac**.

! Ces déchets ne doivent pas être imbriqués, ni mis en sac poubelle d'ordures ménagères, merci.



Tous les **emballages en carton et papier**
(briques alimentaires, papiers, journaux, magazines,...)



Toutes les **bouteilles, pots et flacons en plastique**



Tous les **emballages en métal**
(conserves, canettes, capsules de café, aluminium,...)

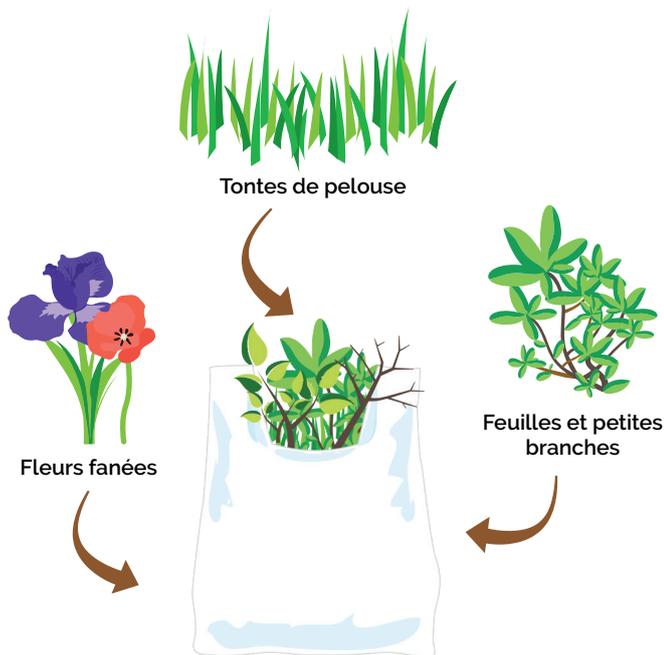


Tous les **autres emballages en plastique**
(sacs, gobelets, pots et barquettes alimentaires polystyrène,...)

SAC : VÉGÉTAUX

Le Territoire met également à votre disposition des **composteurs livrés gratuitement** ainsi qu'un guide d'instruction. Un suivi par un maître composteur est possible pour les collectifs.

Vous pouvez effectuer votre demande auprès du service des déchets et de l'environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à environnement@pemb.fr.



BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Le bac gris est **exclusivement réservé à tous les déchets que vous n'avez pas pu trier ni donner!**

Merci de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.



Collecte des encombrants



Encombrants grands ensembles

Les adresses qui suivent, identifiées en **bleues**, sont **collectées le mardi** :

- Résidences des Îles au 93 boulevard Foch/allée des Ormes
- Résidences au 138 rue de Metz
- Résidences Les Joncs Marins (Efidis) au 269 avenue du Général de Gaulle/ Raymond Poincaré

Ils sont ramassés le matin entre 5h et 13h et doivent être sortis **lundi à partir de 19h**.

Encombrants sur rendez-vous

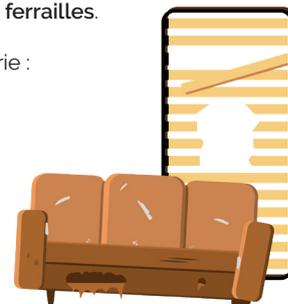
Prenez **rendez-vous** en appelant le **0 800 611 544** (Numéro Vert) ou le **01 45 16 97 44** pour programmer le ramassage. Votre interlocuteur vous fixera une **date de dépôt**. Vos encombrants sont à déposer la **veille (après 19 h)** de la date fixée.

Attention, les encombrants collectés sont composés de **mobiliers usagés, de sommiers, de matelas, de vieilles ferrailles**.

Les **autres déchets** doivent être portés à la déchèterie :

- plâtre
- gravats
- déchets ménagers spéciaux (DMS : peintures, solvants, ampoules...)
- déchets équipements électriques et électroniques (DEEE : écrans, ordinateurs, électroménagers...)

Dépôt limité à **1 m³, 50 kg et 2 m** maximum.



Défi zéro déchet



Vous cherchez à réduire vos déchets ?

Retrouvez sur le site internet de Paris Est Marne&Bois le guide « Le zéro déchet : passez à l'action ! » pour vous accompagner pas à pas dans cette démarche.

Le guide rassemble les conseils et astuces présentés aux familles inscrites dans le cadre du défi « Familles zéro déchet » organisé sur l'ensemble des 13 communes du Territoire. Ce guide de 52 pages a été

pensé pour toute la famille et on peut y trouver entre autres :

- un test sur ses habitudes de consommation
- des recettes de fabrication de produits faits maison et anti-gaspi
- un calendrier détachable des fruits et légumes de saison
- des quiz et mots croisés
- des coloriations et un mode d'emploi « le zéro déchet à l'école » pour les enfants



Pour plus de renseignements,
vous pouvez scanner le QR Code !



Déchèteries du Territoire



chèterie
omainville

reux
arne

Bry-
sur-Marne

Villiers-
sur-Marne

ny-
ne



Déchèterie
de Noisy-le-Grand



DÉCHÈTERIES FIXES



DÉCHÈTERIES MOBILES

Déchèteries fixes

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

- 📍 84 voie Sonia Delaunay
- 🕒 Lundi au vendredi :
8h30-12h & 13h30-17h
- 🕒 Samedi : 9h-12h & 13h30-17h

FONTENAY-SOUS-BOIS

- 📍 320 avenue Victor Hugo
- 🕒 Lundi au vendredi :
8h30-12h & 13h30-17h
- 🕒 Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
- 🕒 Dimanche : 9h-13h

NOGENT-SUR-MARNE LE PERREUX-SUR-MARNE

- 📍 177 rue de Metz
- 🕒 Lundi au vendredi :
8h30-12h & 13h30-17h
- 🕒 Samedi : 9h-12h & 13h30-18h

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

- 📍 9 avenue Denis Papin
- 🕒 Lundi au vendredi :
8h30-12h & 13h30-17h
- 🕒 Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
- 🕒 Dimanche : 9h-13h

Déchèteries mobiles

SAINT-MANDÉ

- 1^{er} samedi du mois - 9h-13h - Rue Cailletet
- 3^{ème} mercredi du mois - 9h-13h - Place de la Libération

VINCENNES

- 2^{ème} samedi du mois - 9h-13h - Place Renon
- 3^{ème} samedi du mois - 9h-13h - Place Carnot
- 4^{ème} mercredi du mois - 14h-18h - Place Diderot

i

Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Elles sont ouvertes aux habitants du Territoire sur présentation d'une **pièce d'identité** et d'un **justificatif de domicile** de moins de 6 mois. Chaque foyer est limité à un dépôt de 1 m³ par semaine.

Accès interdit aux véhicules de plus de 2 mètres de hauteur, aux camions plateaux et aux véhicules logotés.



**VOUS AVEZ TOUTES LES CARTES
EN MAIN POUR RÉUSSIR**

Intercommunalité Paris Est Marne&Bois
13 communes - 510 000 habitants
1 Place Uranie 94340 Joinville-le-Pont
www.parisestmarnebois.fr

Contact : 01 48 71 59 13 - environnement@pemb.fr